

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL****Réunion du 14 septembre 2020****Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

Étaient présents :

M. Frédéric BIERRY, président.
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.

Procuration(s) :

M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT

Excusé(s) :

Mme JUNG Martine

Absent(s) :

M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc

Ne prennent pas part au vote :

Rapporteur :

Mme Nathalie ERNST

**CP/2020/253
K4_2020_09_15_253****63010 - Conservation, valorisation du patrimoine protégé
Proposition d'attribution de subventions au titre du
fonds pour le patrimoine emblématique de l'Alsace et
d'approbation des projets de conventions financières
correspondantes**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'attribuer des subventions financières d'un montant total de 129 367 € selon la répartition suivante :
- 38 720 € à la Commune de RHINAU pour la restauration du chœur de l'ancienne église Saint-Michel ;
- 12 000 € à la Commune de SAINT-PIERRE-BOIS pour les travaux de relevage de l'orgue ;
- 78 647 € à la Commune d'ENTZHEIM pour la restauration de la maison dite de la Cour Saint-Denis ;
- approuve les termes des projets de conventions financières jointes en annexes de la présente délibération, à conclure respectivement avec les Communes de RHINAU et ENTZHEIM ;
- autorise son Président à signer ces conventions financières.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	42
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
Imc1140230-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20